



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 36**  
**Séance du mercredi 28 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 28 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	11
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	03

**Membres présents :** BONIFACI Jean-François, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

**Membres représentés :** BALDOVINI Antony (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Martin GIULY), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Dominique LUCIANI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI)

**Membres absents :** BONY Sarah, CHEYNET Patrick, CORONA Jean

Date de la convocation : 22 juin 2023

Date d'exécution : 30 juin 2023

Date d'affichage : 06 juillet 2023

**OBJET : Voirie – Travaux de mise en sécurité**

Le président rappelle que par délibération en date du 16 mai 2023, le conseil municipal a approuvé la réalisation d'aménagements de sécurité par la pose de coussins berlinois sur un certain nombre de voies communales pour un coût hors taxe estimé à 10 740 € ainsi que le plan de financement de cette opération qui prévoyait une participation de 80 % de la Collectivité de Corse au titre des amendes de police.

Il expose au conseil que les services de la Collectivité de Corse ont alerté la commune sur les incertitudes d'une individualisation rapide de ces aides et qu'ils ont suggéré que la demande d'aide financière soit réorientée vers la dotation quinquennale (DQ) dont le taux d'intervention maximale est fixé à 60 %.

Il propose qu'à cette occasion, soient incluses dans cette demande reformulée des dépenses supplémentaires ci-après pour un coût de 7 532, 00 € :

Prestation	Coût Hors Taxe
Fourniture de deux arrêts de bus en bois -Terre-plein de Belli Piobbi – Route de Teppe Rosse	5 600, 00 €
Fourniture et pose de barrières et de bornes Sortie Nord d'Aléria	950, 00 €
Aménagement parking de Padulone	982, 00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 532,00 €</b>

La dépense subventionnable pour laquelle l'aide de la CDC serait sollicitée au titre de la dotation quinquennale au taux de 60% s'élèverait dès lors à 18 272 € HT.

Le plan de financement en serait le suivant :

Financier	Taux	Montant hors taxe
Collectivité de Corse (Dotation Quinquennale)	60 %	10 963, 20 €
Commune	40 %	7 308 ,80 €
	100 %	<b>18 272, 00 €</b>

Le président propose au conseil municipal d'approuver la réalisation de cette dépense pour laquelle un crédit budgétaire de 22 000 € a été réservé au budget 2023 (Opération 20212 -Travaux Aménagements et Matériels divers - Article 215738) ainsi que les modalités de son plan financement.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accéder à la proposition du président,

D'approuver la réalisation d'aménagements de sécurité pour un coût de 18 272, 00 €,

D'approuver le plan de financement de l'opération tel que présenté ci-dessus.



**Délibération n° 2023 – 36 : Voirie – Travaux de mise en sécurité**

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire <b>Pouvoir à</b>					
LUCIANI DOMINIQUE 1 <sup>er</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>					
TADDEI LAURENCE 2 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>					
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>					
RAMAZOTTI JEANNE 4 <sup>ème</sup> adjointe <b>Pouvoir à</b>					
CORONA JEAN 5 <sup>ème</sup> adjoint <b>Pouvoir à</b>				-	
PAOLI SIMON Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>				-	
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>				-	
GIULY MARTIN Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. LUCIANI</b>					 Dominique LUCIANI
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale <b>Pouvoir à Simon PAOLI</b>					 Simon PAOLI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal <b>Pouvoir à J.. FRANCESCHI</b>					 Jean-Claude FRANCESCHI
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
BONY SARAH Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>				-	
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale <b>Pouvoir à</b>					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale <b>Pouvoir à D. VENTURINI</b>					 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal <b>Pouvoir à</b>					
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal <b>Pouvoir à Martin GIULY</b>					 Martin GIULY

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,